

**PORT
CARTIER**



Guide des bonnes pratiques environnementales

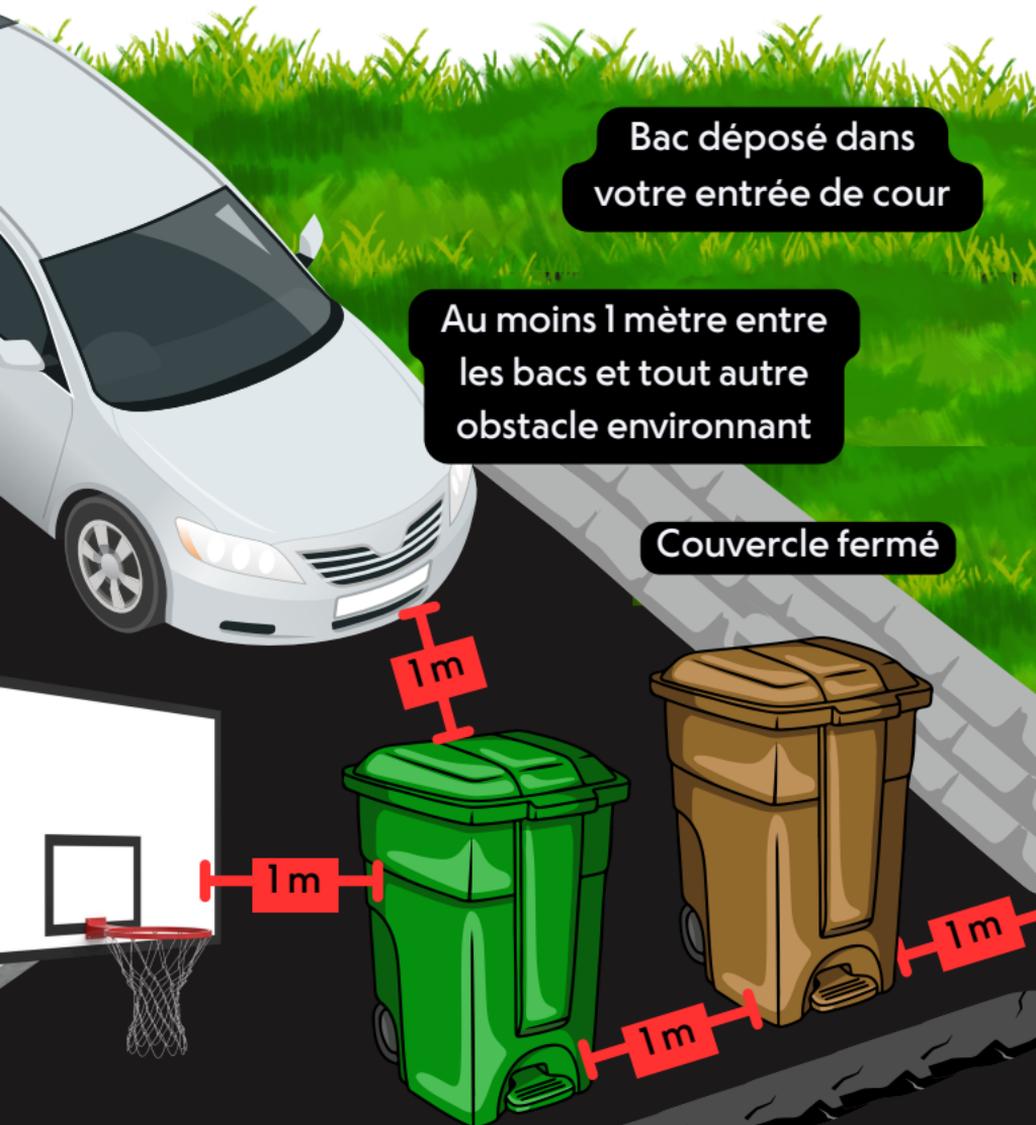
Votre rôle dans la transition écologique locale

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Bac déposé dans
votre entrée de cour

Au moins 1 mètre entre
les bacs et tout autre
obstacle environnant

Couvercle fermé



Éviter de stationner les
véhicules dans la rue



Ne jamais placer les bacs sur
le gazon, le trottoir ou dans
la rue, cela peut nuire à la
collecte, à l'entretien et à la
circulation.

QUOI METTRE DANS QUEL BAC ?



BAC BRUN

Tous les restes de nourriture:

viande, os, poisson, fruits de mer, produits laitiers et aliments périmés.

Papiers et cartons souillés:

mouchoir, essuie-tout, vaisselle en carton non cirée, boîte de pizza.

Résidus de jardin:

plantes, feuilles, petites branches, terreau, gazon.

Aucun plastique (même compostable ou biodégradable). Si vous souhaitez emballer vos matières, utilisez du papier journal!



BAC BLEU

Tous les **contenants, emballages, imprimés, en verre, carton, plastique ou métal** peuvent être mis dans le bac de récupération



Sauf: aérosol, polystyrène, plastique dégradable



BAC VERT

- Couches, tampons, serviettes hygiéniques
- Polystyrènes
- Ustensiles et pailles en plastique
- Objets endommagés ou inutilisables

Déchets trop gros pour le bac ? Apportez-le à l'Écocentre !



Moins on jette, plus on agit pour la planète! Moins de déchets, c'est moins de transport, moins d'enfouissement, moins de CO₂ et moins de coûts pour tout le monde!

ÉCONOMISER L'EAU

Votre eau, c'est notre eau à tous et toutes !

VÉRIFIER RÉGULIÈREMENT LES FUITES D'EAU



Il est de votre devoir d'**aviser la Ville en cas de bruit anormal ou d'irrégularité** quelconque sur le branchement de service.

Règlement sur le bon usage de l'eau d'aqueduc #2023-352



SAVIEZ-VOUS QUE L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE À L'EXTÉRIEUR EST RÉGLEMENTÉE?

Règlement sur le bon usage de l'eau d'aqueduc #2023-352

- Lavez votre auto avec un **seau** plutôt qu'avec un boyau d'arrosage.
- Passez le **balai** pour nettoyer votre entrée de stationnement au lieu de l'arroser.
- Utilisez un **baril récupérateur d'eau de pluie**, qui peut servir à arroser le jardin ou les plates-bandes.
- Pratiquez l'**herbicyclage** en laissant le gazon sur le sol lors de la tonte. Cette pratique fournit l'équivalent de 30 % des besoins en engrais du gazon et aide à conserver l'humidité du sol.

LAVER QUAND C'EST PLEIN, C'EST PLUS MALIN.

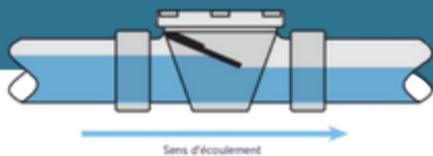
Québec 



En utilisant mieux **nos laveuses et lave-vaisselles**, on réduit le gaspillage d'eau potable. Et moins on les utilise à moitié pleines, moins on gaspille de l'eau pour rien.

CHAQUE GOUTTE COMPTE, MÊME USÉE !

SE PROTÉGER EN INSTALLANT UN CLAPET ANTIRETOUR



Selon le Règlement municipal relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau No 2023-351, et selon le Régie du Bâtiment du Québec, **il est obligatoire d'installer un clapet antiretour**. Celui-ci prévient les dégâts d'eau causés par le refoulement des eaux d'égouts.

NE PAS UTILISER LES TOILETTES COMME POUBELLE



Les **mégots, mouchoirs, lingettes, serviettes hygiéniques, cheveux et soies dentaires** jetés dans les toilettes nécessitent plusieurs litres d'eau pour être évacués.

Une seule lingette jetée dans les toilettes peut provoquer des bouchons dans les canalisations ou des pannes dans les stations d'épuration.

1 litre d'huile de friture peut polluer jusqu'à 1 000 m³ d'eau (soit l'équivalent de près de 400 000 bouteilles d'eau de 2,5 L).

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Contactez :

Service en environnement

9, rue du ruisseau, Port-Cartier
(Québec) G5B 2T5

- environnement@villeport-cartier.com
- 418-766-4279
- <https://villeport-cartier.com/>

Bac brun : abacabrun.ca

AbacadaBrun!

Bac bleu : naImpact.ca &
consignaction.ca



Écocentre P-C : ressourcelephare.ca

Économie d'eau potable :

Quebec.ca/empreinte-bleue

Québec 

**PORT
CARTIER** 